

# Membres du CSE : Comment être efficace dans ses missions de santé, sécurité et conditions de travail ?

## Objectifs

### Etre capable de :

- Connaître le rôle et les missions du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail,
- Déceler et mesurer les risques professionnels,
- Contribuer à l'analyse et à l'amélioration des conditions de travail,
- Agir efficacement pour contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.

## Contenu du module

### Le cadre réglementaire du CSE :

- Enjeux et fondamentaux,
- Les réglementations européennes et françaises,
- Les responsabilités et obligations en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

### Le rôle et attributions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail :

- Les attributions propres aux membres du CSE,
- La commission santé et sécurité et conditions de travail (CSSCT),
- Le rôle des autres acteurs en prévention.

### Le fonctionnement et moyens du CSE :

- Les réunions obligatoires en Santé Sécurité au travail,
- Les informations et consultations,
- Droit d'alerte et recours à l'expertise,
- Protection des élus.

### La prévention et les conditions de travail :

- Dangers et risques,
- Les facteurs de risques professionnels,
- Le compte de prévention,
- La démarche de prévention.

### Techniques et outils de prévention

- Méthodologie d'enquête, les inspections et enquêtes,
- L'analyse des causes d'un accident,
- L'évaluation des risques professionnels,
- Les plans d'action ou de prévention.

**Améliorer le fonctionnement de votre CSE :** préparation, réunion, ...

**Pour les entreprises de plus de 300 salariés :** diagnostic efficacité CSE, étude approfondie d'une problématique.

**Conclusion :** Bilan et enquête de satisfaction.

### Durée réglementaire

3 jours pour les moins de 300 salariés et 5 jours pour 300 salariés et plus.

### Public

Membres élus CSE titulaires ou suppléants.

### Pré requis

Aucun.

### Déroulement pédagogique

Méthode participative. Acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques conduisant à un transfert des connaissances applicables directement.

ESQSE est agréé par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour la formation des représentants du personnel membres du CSE.